

# Navigation de plaisance fluviale

## Conseils de sécurité

**S**i la navigation sur les canaux et les rivières est facile, la maîtrise des manœuvres de base et la vigilance sont indispensables en toutes circonstances. Les consignes données par les éclusiers doivent être respectées. Avant de naviguer et en cas de difficulté, ne pas hésiter à leur demander conseil.

### Franchissement des écluses - barrages

- En rivière, lorsqu'on est avalant\* il est impératif de repérer bien à l'avance la rive sur laquelle se trouve l'écluse afin d'éviter le barrage.
- En cas d'approche involontaire du barrage, faire rapidement demi-tour pour remonter le courant. En cas de problème, il faut mouiller\* à temps pour éviter d'être drossé\* sur le barrage.

### Amarrage dans le sas\* d'une écluse

- Il faut en permanence avoir deux amarres bien préparées, frappées\* à l'avant et à l'arrière du bateau, que l'on passe en double autour d'une bitte d'amarrage ou d'un bollard flottant\*.
- Surtout ne pas s'amarrer aux barreaux des échelles qui seront submergés à la montée.
- Ne pas frapper les amarres en retour sur le bateau au risque, en avalant, de le suspendre ou d'arracher les taquets.
- Au cours de la montée ou de la descente, on garde les amarres tendues à l'aide d'un tour mort\* sur un taquet en embrayant\* ou en donnant du mou à la demande pour éviter que le bateau ne se retrouve en travers de l'écluse et qu'il ne s'accroche avec les autres bateaux qui s'assent en même temps.
- Il peut arriver que des chocs surviennent au cours des manœuvres d'éclusage, soyez prudent, ne cuisinez pas pour ne pas vous brûler.



## Amarrage

- Il est recommandé d'éviter de s'amarrer hors des lieux aménagés. Les amarres ne doivent en aucun cas traverser le chemin de halage, afin d'éviter les accidents avec les piétons ou les cyclistes.
- Il est interdit de s'amarrer aux arbres et aux panneaux de signalisation.
- L'amarrage doit permettre au bateau de suivre les variations du niveau d'eau.

## Respect du milieu

- Ne rien jeter à l'eau ou sur les berges.
- Utiliser des sacs poubelles, déposez-les fermés aux emplacements prévus à cet effet. N'hésitez pas à vous informer auprès des éclusiers du dispositif local de collecte des déchets.
- Respecter les propriétés riveraines et les autres usagers de la voie d'eau.
- Préserver les berges, la flore et la faune.

## Enfants à bord

- Pour leur sécurité, il est conseillé que les enfants portent, en permanence, un gilet de sauvetage adapté à leur taille.
- Les enfants ne doivent pas circuler sur le pont du bateau au cours des manœuvres d'éclusage.

## Baignade

- Il est interdit de se baigner dans les rivières et les canaux navigables.

---

## LEXIQUE

**Avalant** : se dit du bateau qui navigue dans le sens du courant. A contre-courant on est montant.

**Bollard flottant** : dispositif d'amarrage qui monte ou descend dans l'écluse en même temps que le bateau.

**Drossé** : se dit d'un bateau poussé sur un danger par le vent ou le courant.

**Embraquer** : tirer sur une amarre en la récupérant à bord pour, par exemple, se rapprocher d'un quai.

**Frapper** : attacher une amarre à un taquet sur le bateau ou à terre sur une bitte d'amarrage.

**Mouiller** : jeter l'ancre à l'eau. En rivière cette manœuvre est utile en cas de danger pour éviter, par exemple en cas de panne de moteur, de dériver vers un obstacle. La ligne de mouillage doit donc être prête en toutes circonstances. Il faut bien sûr vérifier que son extrémité soit bien attachée – "étalinguée" - au bateau.

**Sas** : partie de l'écluse située entre ses deux portes.

**Tour mort** : simple tour que l'on fait avec une amarre sur un taquet ou une bitte d'amarrage afin d'en contrôler aisément la tension.



ministère des Transports  
de l'Équipement du Tourisme  
et de la Mer  
ministère de la Jeunesse,  
des Sports et de la Vie associative

